



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2005

**ORU - Quartier Gavacherie - Lancement d'une consultation
d'appel d'offres - Etude de programmation du site Erna Boinot**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005

DELIBERATION D20050015

d'appel d'offres - Etude de programmation du site Erna Boinot

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La friche Erna Boinot et ses abords ont fait l'objet en 2003 d'une étude de faisabilité menée par l'équipe d'architectes TRIADE, en terme d'analyse et de quantification des potentiels de développement.

Par la suite les études de définition menées dans le cadre du projet de rénovation urbaine par l'équipe Gilles Rousseau ont mis l'accent sur le nécessaire désenclavement du secteur, les liens visuels et fonctionnels à traiter avec l'environnement, l'accroche au réseau viaire existant et celui qui découlera des principes d'aménagement édictés. Le champ d'investigation s'est élargi pour intégrer le fonctionnement des entités riveraines, le lien avec le centre ville, les opportunités liées à la Sèvre, le développement des modes de déplacements doux.

Les options prises au départ de renouvellement des fonctions urbaines dans le quartier de la Gavacherie, de création d'un nouveau pôle de centralité avec l'implantation de structures associatives, de la maison communale de la citoyenneté (MCC), d'activités économiques et d'artisanat ont été confirmées et prises en compte. La démolition d'une grande partie des bâtiments, vétustes et peu fonctionnels, est envisagée pour faire place à des constructions nouvelles plus adaptées aux besoins recensés (tertiaire, artisanat).

Par ailleurs deux équipements municipaux, le Relais d'Assistantes Maternelles et la crèche « Aquarelle » jouxtent la friche Erna Boinot. Des évolutions y sont souhaitables et pourraient être prises en considération dans un projet global de recomposition.

Aussi, afin de prendre en compte l'ensemble de ces données, une étude de programmation qui portera sur la restructuration de la friche Erna Boinot avec un périmètre de réflexion élargi aux entités riveraines, est nécessaire et constitue un préalable indispensable à la mise en place d'une opération cohérente avec son environnement et coordonnée avec le projet de rénovation urbaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation ;
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de programmation pour le site ERNA BOINOT ;
- imputer les dépenses sur le budget principal 2005, chapitre 20 fonction 8241 02242, nature 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER